

## Non au «deal» suppression de postes contre indemnités

Avec plus de 5.600 suppressions de postes dans l'administration de l'éducation nationale depuis 2004, notre filière paye un lourd tribut à la mise en œuvre de la RGPP.

Aveuglé dans sa chasse à l'emploi public, le gouvernement n'hésite pas à remettre en cause le fonctionnement quotidien du service public d'éducation. Alors que le nombre d'élèves augmente dans le système scolaire (les enfants nés en 2000 notamment), le nombre d'enseignants chute et les services administratifs sont largement amputés de leurs moyens en personnels.

Le récent rapport de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (IGAEN), rendu public en juillet dernier pointe bien cette contradiction exprimée par l'encadrement des services déconcentrés. Des charges qui ne diminuent pas, des évolutions ou de nouveaux outils de gestion qui ne réduisent pas significativement les besoins, mais, par contre, bon nombre de postes administratifs en moins, année après année.

Il est vrai que les fiches de paye - dont les montants évoluent peu du fait du quasi gel des salaires et des carrières - ont bien besoin d'euros supplémentaires pour nous permettre de vivre décemment et d'être reconnus.

Mais à quel prix mettent-ils en place la PFR ou bien la réforme de la catégorie B ?

Les mesures financières dites de "revalorisation" représentent en fait une toute petite partie des "économies budgétaires" réalisées par les suppressions de postes. Elles sont donc financées exclusivement par des mesures qui ont pour conséquence la dégradation du service public et de nos conditions de travail.

Ces mesures financières, qui demeurent limitées et donc insuffisantes, sont mises en œuvre dans des cadres défavorables aux personnels : allongement de la carrière pour la réforme du B (pour coller à la contre-réforme des retraites) ou bien prime au "mérite" pour la PFR (la part R étant modulable).



Elles ne touchent pas tous les personnels, les adjoints administratifs étant exclus des montants "revalorisés" induits par la PFR.

Tout ça pour ça !

Cette politique aveugle du gouvernement (faite de restrictions budgétaires... qui vont créer des tensions et préparent assez peu l'avenir - rapport de l'IGAEN) s'accompagne de mesures qui visent à étouffer toute contestation des personnels concernés par l'importante dégradation des conditions de travail qu'elle provoque. Dans les services académiques bien sûr, mais pas seulement.

Avec la mise en œuvre de la Prime de fonctions et de résultats (PFR), tout est fait pour que les "revalorisations" annoncées (lorsqu'elles sont tangibles), soient présentées comme «la» reconnaissance enfin attendue du rôle essentiel des administratifs dans le fonctionnement du service public. Une sorte de "deal" en quelque sorte, prime contre postes : une part indemnitaire en plus contre l'acceptation implicite de conditions de travail dégradées par les retraits d'emplois.

Ce "deal", nous ne l'acceptons pas ! Parce qu'il condamne notre service public, parce qu'il provoque stress au travail et tensions dans les relations professionnelles, parce qu'il entraîne sous administration et désorganisations, nous refusons d'accompagner la mise en œuvre de la RGPP et les plans des ministères de la fonction publique, de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur en la matière.

Non, mille fois non, nous continuons de refuser ce "deal" qui tourne le dos aux intérêts du service public et des personnels.

A l'opposé d'une telle politique, nous continuons inlassablement à exiger les moyens budgétaires suffisants pour que la filière administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur remplisse ses missions quotidiennes, au service d'une école publique ambitieuse pour tous.

